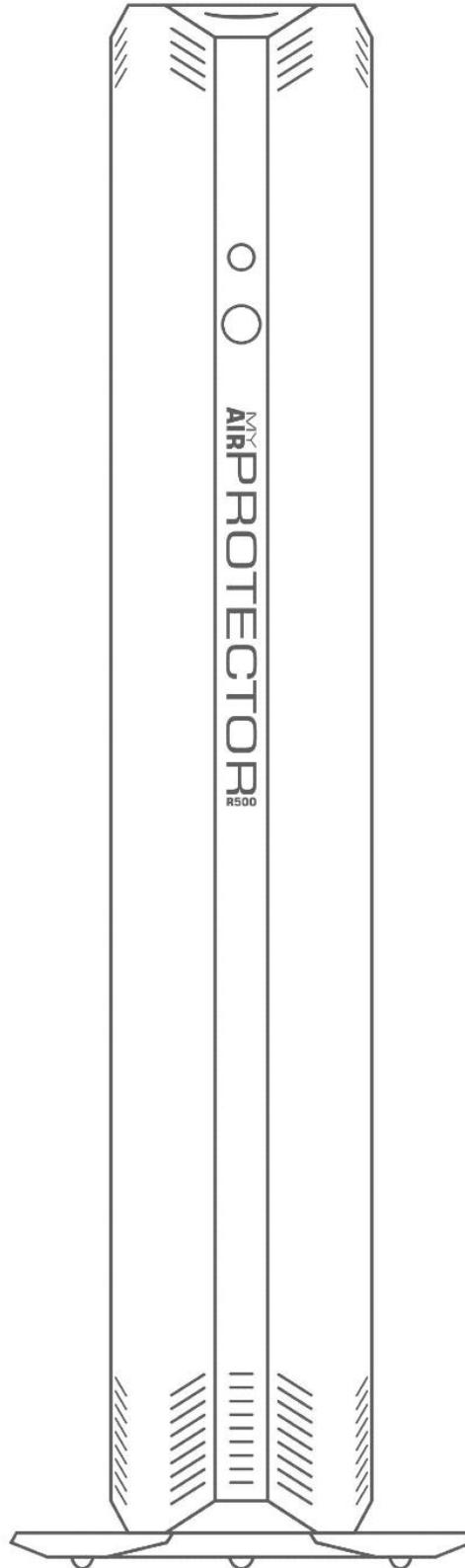


Manuel d'utilisation



Sommaire

1	Introduction	3
2	Informations spécifiques à l'étiquetage	3
2.1	Information relative au produit	3
2.2	Exclusion de responsabilité	4
2.3	Garantie	4
2.3.1	Données de performance	5
2.4	Informations relatives au manuel d'utilisation	5
3	Consignes de sécurité élémentaires	6
3.1	Avertissement et Symboles	6
3.2	Usage conforme	7
3.3	Mesures organisationnelle	8
3.4	Sélection et qualification du personnel	8
3.5	Consignes de sécurité relatives à des phases de fonctionnement spécifiques	8
3.6	Consignes de sécurité relatives aux différentes parties de l'installation	9
4	Indications relatives au montage	10
4.1	Informations relatives au montage des installations	10
4.1.1	Variantes	10
4.1.2	Contenu du paquet	11
4.1.3	Montage	13
5	Description de l'installation	16
5.1.1	Valeur de connexion	16
5.1.2	Dimensions et paramètres	16
6	Fonctionnement des installations	17
6.1	Activités préparatoires	17
6.1.1	Sécurité et contrôle des fonctions	17
6.2	Mise en marche de l'installation	18
6.3	Fonctionnement	18
6.4	Fin de fonctionnement	18
6.5	Démarrage de l'installation après un dysfonctionnement	18
6.6	Nettoyage de l'installation	19

7	Maintenance	19
7.1	Composants à assurer la maintenance	19
7.2	Réalisation de la maintenance	20
8	Analyse des dysfonctionnements	26
9	Élimination	27
10	Indice	28
11	Commentaires	29

1 Introduction

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi ROOMMAP ! ROOMMAP vous offre une technologie mature et fiable, des fonctionnalités et un design attrayant. En cas de réclamation malgré notre contrôle qualité minutieux, veuillez vous adresser à notre service clientèle central. Nous vous aiderons volontiers dans ce domaine.

Service client / Pièces de rechange

e-mail : service@myairprotector.de

Téléphone +49 (0) 7731 / 9440795

Fax +49 (0) 7731 / 943959

Tous les services sont accessibles aux heures suivantes :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

Pour toute demande formulée au-delà des heures de service, veuillez nous contacter par e-mail ou par fax.



2 Informations spécifiques à l'étiquetage

2.1 Information relative au produit

Par la présente, MyAirProtector GmbH déclare que le ROOMMAP 500 est conforme à la directive VDI 6022 2014/53/UE. Les appareils répondent en outre aux exigences des directives européennes suivantes :

Afin de maintenir cet état et de garantir un fonctionnement sécurisé, veuillez, en tant qu'utilisateur, respecter ce manuel d'utilisation ! Avant d'utiliser le produit, lisez l'intégralité du manuel d'utilisation et respectez toutes les consignes d'utilisation et de sécurité !



2.2 Exclusion de responsabilité

Ce manuel d'utilisation a été rédigé avec le plus grand soin. Si vous y trouvez une omission ou une inexactitude, veuillez nous en informer par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus. MyAirProtector GmbH décline toute responsabilité liée aux erreurs techniques et typographiques et se réserve le droit de modifier le produit et les manuels d'utilisation à tout moment et sans préavis. MyAirProtector GmbH décline toute responsabilité liée aux dommages corporels, matériels ou à l'appareil, ainsi qu'aux dommages consécutifs directs ou indirects, qui surviennent ou ont surgi en relation avec des réparations ou d'autres actions effectuées par des électriciens non qualifiés. Il est strictement interdit de procéder de son plein gré à des modifications techniques sur l'appareil.

MyAirProtector GmbH décline toute responsabilité ou garantie liée à l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité des informations contenues dans ce manuel.

2.3 Garantie

Vous disposez d'une garantie de 2 ans sur cet appareil à compter de la date d'achat. Chaque appareil est soigneusement manufacturé en Allemagne et soumis à un contrôle final consciencieux chez MyAirProtector GmbH.

En cas de dommage, veuillez contacter le vendeur respectif via le téléphone de service respectif et ayez la preuve d'achat/la facture à portée de main. En cas de doute, veuillez contacter directement notre centre de service. C'est le seul moyen de garantir que vos marchandises seront expédiées sans encombre. Une garantie ne peut être engagée que pour les défauts de matériel et de production, mais pas pour les dommages causés par le transport, les pièces d'usure, comme les ampoules, ou en cas d'endommagement de pièces fragiles, comme les interrupteurs ou les ampoules.

Sont exclus de la garantie :



Information

- Les dommages visibles tels que les rayures, les pièces cassées, les taches/décolorations ou autres dommages ou défaillances causés par une utilisation abusive, une mauvaise utilisation, une négligence, un acte de vandalisme, des modifications/transformations ou le non-respect du mode d'emploi.
- Utilisation de pièces non originales.
- Les dommages causés par la chute du produit ou par un transport, un emballage ou un stockage non conforme.
- Réparation par un tiers non autorisé.

2.3.1 Données de performances

1x tube fluorescent UV-C	
Puissance électrique	75W
Puissance UV-C	25W
Longueur d'ondes	253,7 nm
Durée de fonctionnement	9 000 heures

Ventilateurs	
Puissance maximale	50W
Ventilateur de débit volumétrique	565 m ³ /h
Émissions sonores (niveau de pression acoustique)	44dB(A)

CARTE DE LA SALLE 500	
Puissance maximale	130 à 280W
débit volumétrique efficace	100 - 400 m ³ /h \pm 10%
Émissions sonores (Mesure du niveau de pression acoustique à : 1 m de distance / 30 dB(A) valeur de sortie)	38 - 57 \pm 2dB(A)

2.4 Informations relatives au manuel d'utilisation

Créé : D. Deuer		Date : 11/02/2022			
Révisé par : V. Ntokos		Date : 14/02/2022			
Gén. : S. Dukart		Date : 15/02/2022			
1					
2					
3					
4					
5					
Indice	Modification	Édition	Date	Modifié	Vérifié

3 Consignes de sécurité élémentaires

3.1 Avertissement et symboles

Dans les manuels d'utilisation, les désignations ou signes suivants sont utilisés pour les indications particulièrement importantes :



Information

Remarques particulières relatives au fonctionnement de l'installation, par exemple pour éviter les dysfonctionnements.



Note

Informations particulières, par exemple concernant l'utilisation économique du système.



Attention

Indications particulières, par exemple en ce qui concerne l'utilisation économique de l'installation.



Avertissement

Indications ou interdictions en vue de la prévention de dommages corporels ou de dommages matériels importants.



Danger

Indications relatives aux dangers particuliers directement imminents en cas de non-respect de la mention de danger.

3.2 Usage conforme



Après réception du colis, vérifiez que l'emballage n'est pas endommagé et documentez les dommages de manière appropriée. En cas d'endommagement important de l'emballage, l'envoi doit être rejeté. Un appareil endommagé ne doit pas être mis en service.

L'appareil est conçu dans le but de purifier ou de désinfecter l'air ambiant, en particulier pour les espaces intérieurs peu ou non aérés. L'utilisation de l'appareil minimise un risque de contagion, notamment en cas d'infections virales ou bactériennes.

Une contagion ne peut toutefois être exclue. La responsabilité de l'utilisateur de l'appareil n'est pas engagée, particulièrement lorsque ce dernier ne respecte pas les règles d'hygiène prescrites par les autorités, les recommandations, les ordonnances, les lois ou les instructions contraignantes, comme par exemple la distance minimale, le fait de se couvrir la bouche et le nez et d'autres mesures et dispositions similaires. Afin d'obtenir un effet optimal, les appareils doivent être répartis de manière homogène dans la pièce.



- Ne pas couvrir les orifices de ventilation !
- Respecter les recommandations d'installation du fabricant !
- Placez toujours l'appareil sur le support fourni par le fabricant !

L'utilisation conforme implique le respect des instructions du manuel d'utilisation, en particulier des consignes de sécurité, et le respect des conditions d'inspection et de maintenance.



Cet appareil n'est pas un produit médical au sens de la loi relative aux produits médicaux (MPBetreibV) et n'est pas soumis à ses restrictions.

3.3 Mesures organisationnelles

- L'employé affecté au travail sur le système doit être avoir lu et compris le mode d'emploi et en particulier le chapitre sur les consignes de sécurité. L'acquisition de ces connaissances pendant l'exploitation n'est plus possible. Ceci vaut particulièrement pour le personnel appelé à travailler seulement de manière occasionnelle sur la machine, par exemple pour l'équipement, la maintenance.
- Le manuel d'utilisation doit être conservé en permanence à portée de main sur le lieu d'utilisation de l'installation, sous forme imprimée ou numérique.

En plus du manuel d'utilisation, il convient de respecter et d'appliquer les réglementations générales, légales et autres réglementations obligatoires relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

3.4 Sélection et qualification du personnel

- Ne recourir qu'aux services d'un personnel formé ou instruit. Définissez clairement les responsabilités du personnel opérant, d'installation, de maintenance et de réparation !
- Les travaux sur l'équipement électrique de l'installation ne peuvent être effectués que par un électricien qualifié ou par des personnes spécialement formées conformément aux règles de sécurité électrotechniques.

3.5 Consignes de sécurité relatives à des phases de fonctionnement spécifiques

- Ne faire fonctionner l'installation que si tous les dispositifs de protection et les dispositifs liés à la sécurité, par exemple les dispositifs de protection amovibles, sont présents et en état de fonctionnement.



Attention

Cette règle s'applique tout particulièrement à la couverture de sécurité !

- Les dysfonctionnements qui peuvent compromettre la sécurité doivent être corrigés immédiatement.
- Effectuer les travaux de réglage, de maintenance et d'inspection prescrits dans les délais.

3.6 Consignes de sécurité relatives aux différentes parties de l'installation

Usage général :



Danger

- Le rayonnement UV-C est dangereux pour les yeux et la peau. Le retrait des boucliers n'est pas autorisé.
- En cas d'endommagement du câble d'alimentation, celui-ci doit être remplacé par le fabricant.
- Ne pas immerger l'appareil dans des liquides ou le mettre en service lorsqu'il est mouillé.

Changement de filtre

- Attention : Respectez les mesures d'hygiène après avoir changé le filtre !
 - Porter des gants de protection
 - Ne touchez pas votre visage
 - Se laver les mains.

Changement de la lampe :

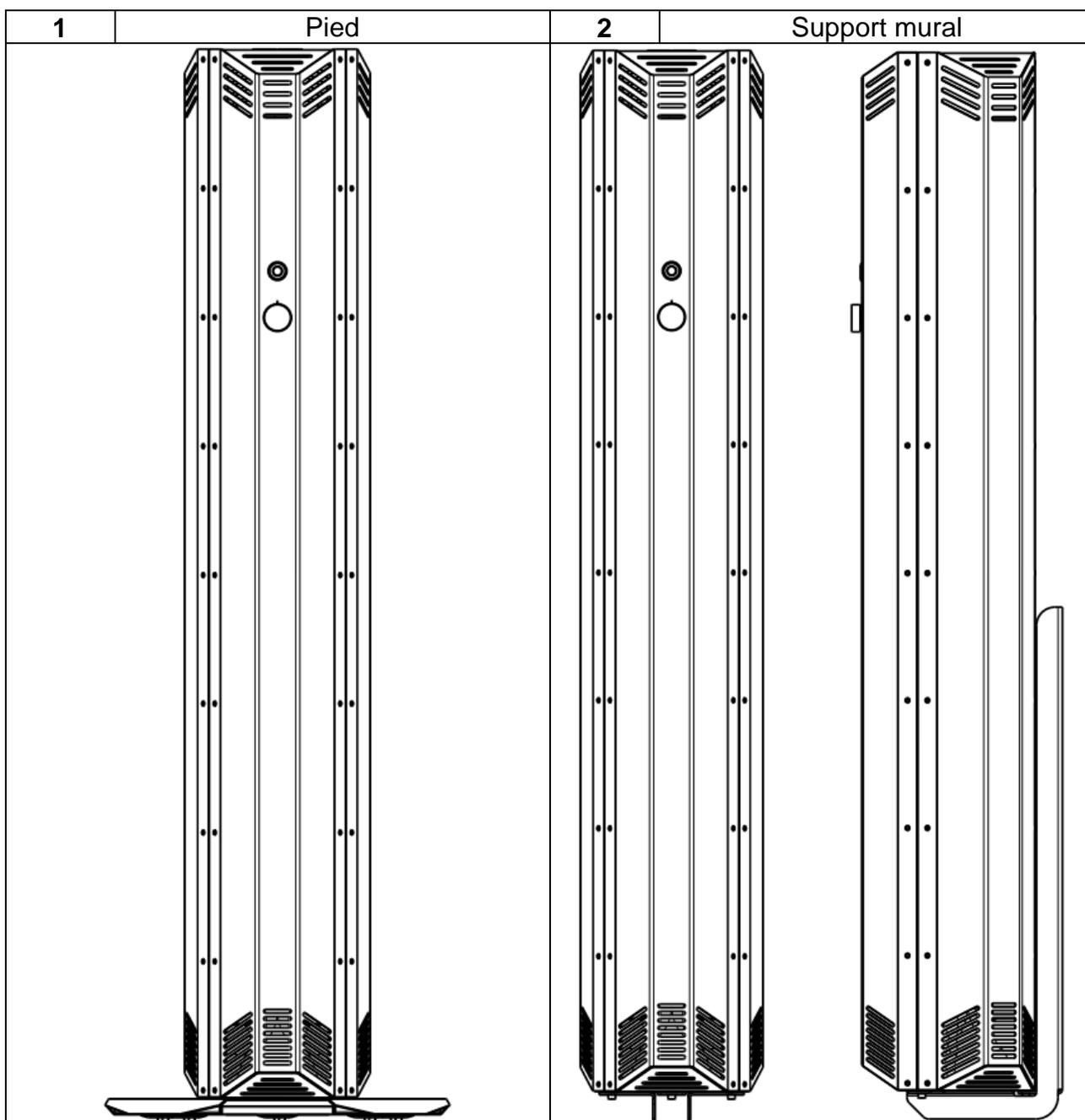
- Le changement de l'ampoule ne peut être effectué que par un électricien certifié.
- Attention : Avant de changer la lampe, débranchez l'appareil du secteur et protégez-le contre toute remise en marche !

Respectez les consignes de sécurité nationales en vigueur lors de l'utilisation. En République fédérale d'Allemagne, les directives de l'association professionnelle doivent être respectées. Pour les autres pays, les consignes de sécurité nationales doivent être respectées.

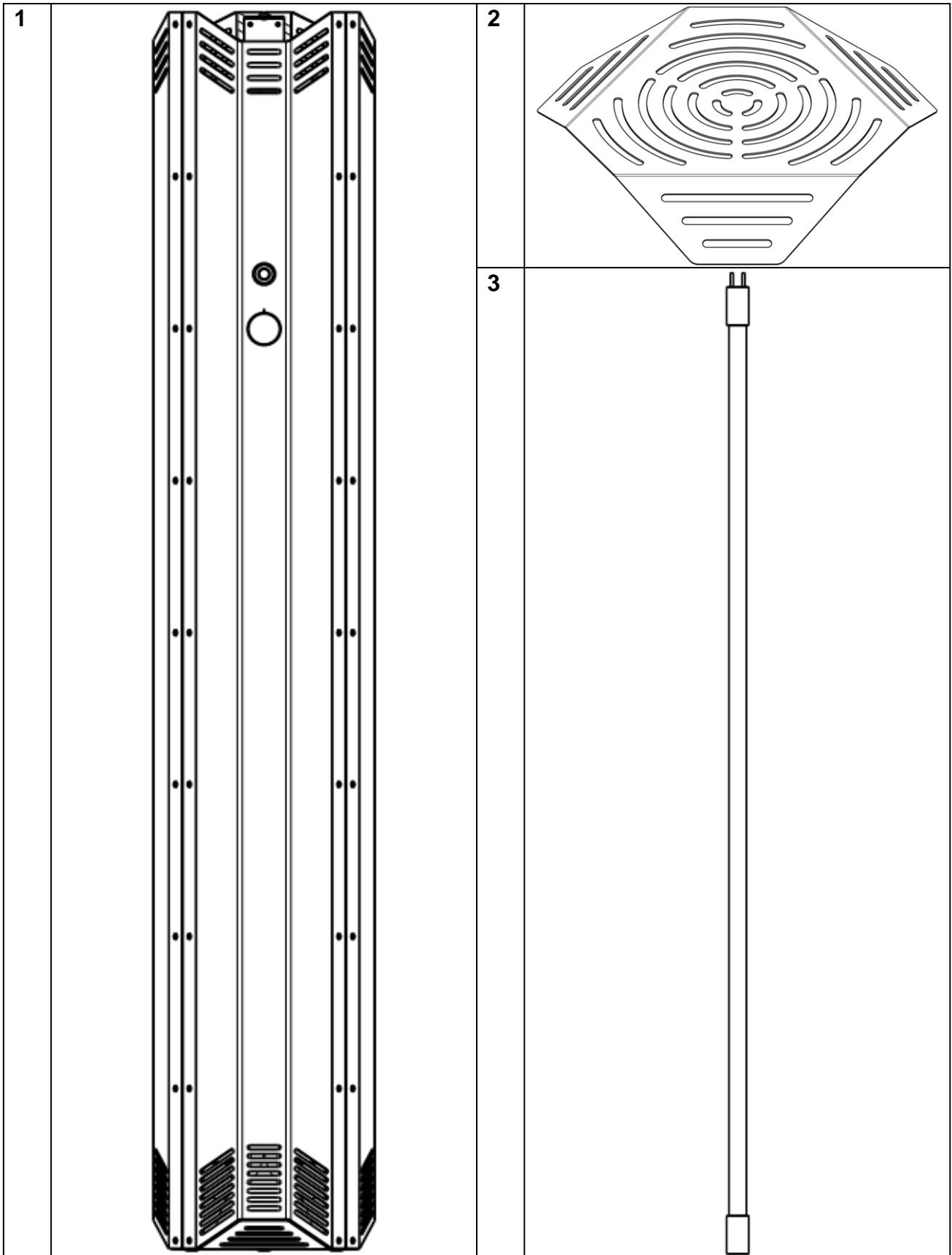
4 Indications relatives au montage

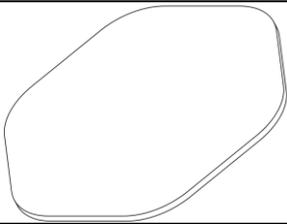
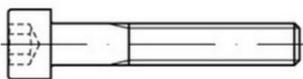
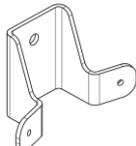
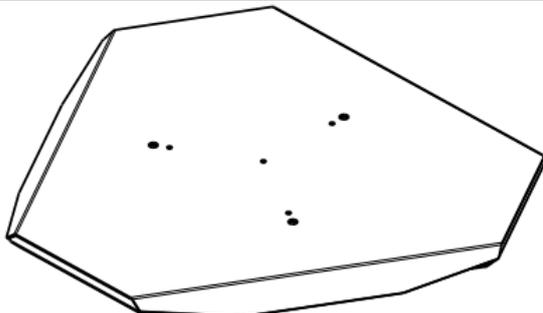
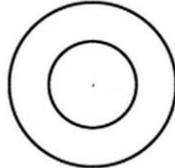
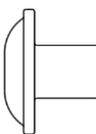
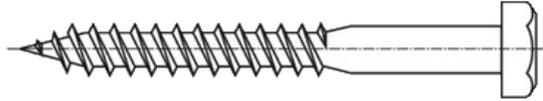
4.1 Informations relatives au montage des installations

4.1.1 variantes



4.1.2 contenu du paquet



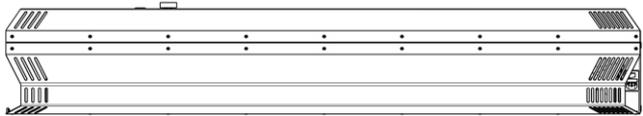
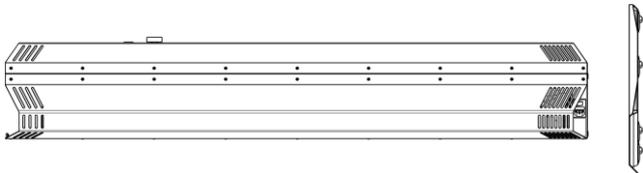
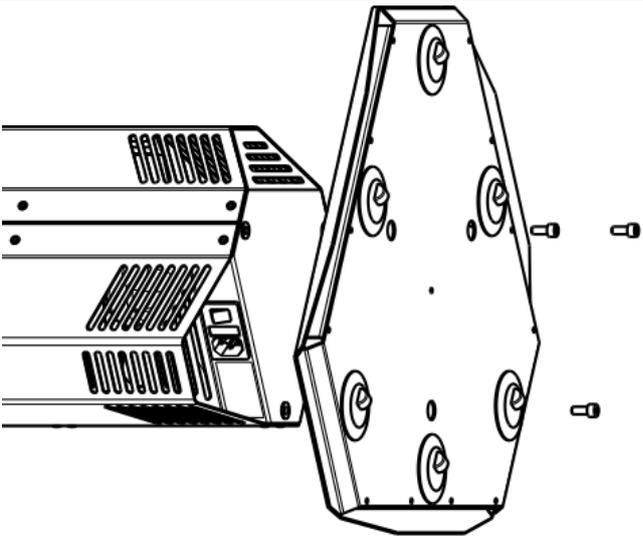
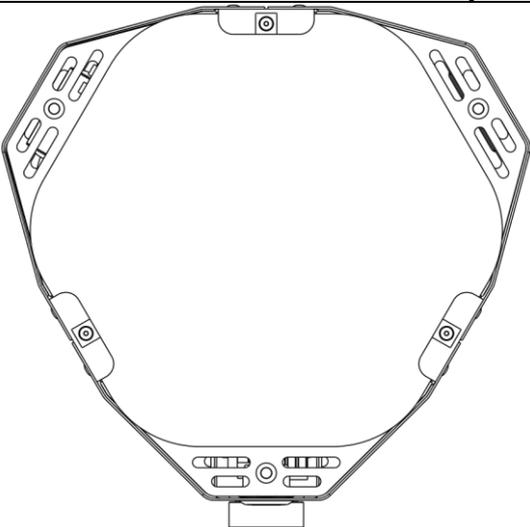
4		7	7.a. 
5		7.b.	
6		9	
8		11	
10			

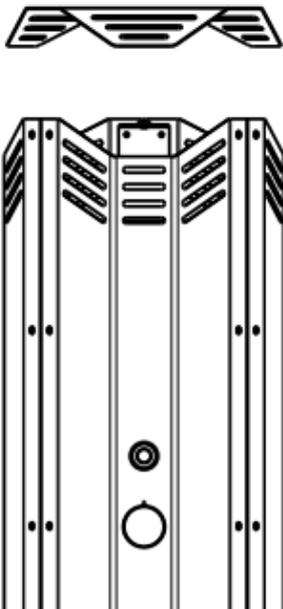
1. 1x Corps principal
2. 1x Capot
3. 3x Tubes fluorescents UV-C
4. 1x Filtre G4
5. 3x Vis M6 (DIN 912/ISO 4762-M6 x 14mm)
6. 1x Pied¹²
7. 2x Vis M5n¹ (ISO 7380-2-M5 x 6mm)
8. 1x Support mural¹²
9. 3x Rondelles M6¹ (DIN 902/ISO 7093 6,4x18x1,6mm)
10. 3x Vis murales¹ (DIN 571-Ø6mm x 60mm)
11. 3x Chevilles¹ (Ø8mm x 51mm)

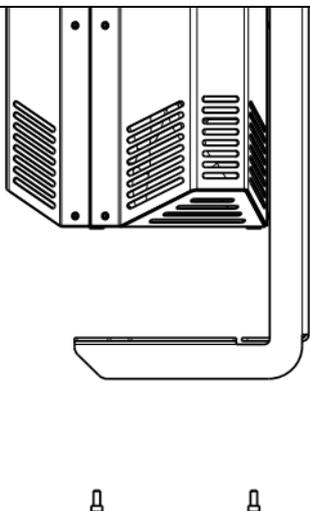
¹Les composants suivants sont optionnels et dépendent de la variante commandée.

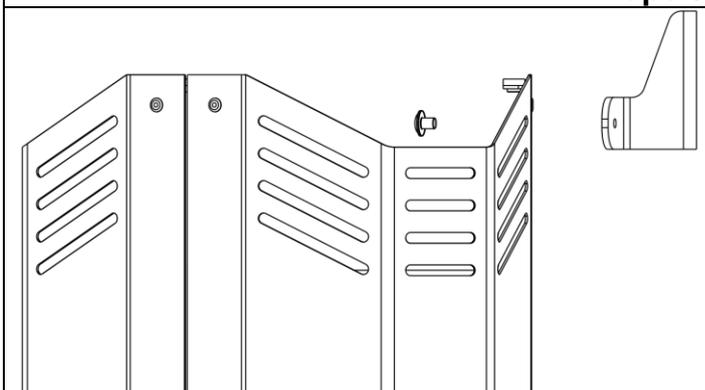
²Les positions peuvent être obtenues auprès de MyAirProtector GmbH.

4.1.3 Assemblage

Variante 1 : Pied	
Étape 1	
	Posez délicatement le corps principal (position 1) sur une surface droite et stable. Assurez-vous que l'interrupteur d'alimentation n'est pas dirigé vers le bas.
Étape 2	
	Positionnez maintenant le pied (position 6) sur le côté inférieur (photo de droite) du corps principal de l'appareil (position 1).
Étape 3	
	Fixez maintenant le pied (position 6) au moyen des trois vis prévues à cet effet (position 5).
Étape 4 (facultatif)	
	<i>Lorsque vous insérez le filtre G4 (position 4), assurez-vous que le côté fin est orienté vers le bas. Placez le filtre G4 fourni à l'intérieur de manière à ne pas obstruer les ouvertures.</i>

Étape 5	
	<p>Placez maintenant le capot sur la prise d'air. Le capot est maintenu sur l'appareil par des aimants.</p> <p>Votre purificateur d'air est maintenant prêt à l'emploi !</p>

Variante 2 Support mural	
Étape 1	
Positionner le support mural (item 7.a) sur le mur à l'endroit désiré. Marquez au crayon les deux forages du support mural (position 7.a) sur le mur.	
étape 2	
Faites les forages nécessaires (Ø8mm et 80mm de profondeur) dans le mur. Insérez maintenant deux des chevilles murales (position 11) dans les forages que vous avez effectués.	
Étape 3	
Fixez le support mural (position 7.a) au mur au moyen des vis murales (position 10) et des rondelles M6 (position 9).	
Étape 4	
	<p>Placez le corps principal (position 1) sur le support mural (position 7.a)</p> <p>Fixez ensuite le corps principal (position 1) au moyen des vis M6 (position 5).</p>

Étape 5

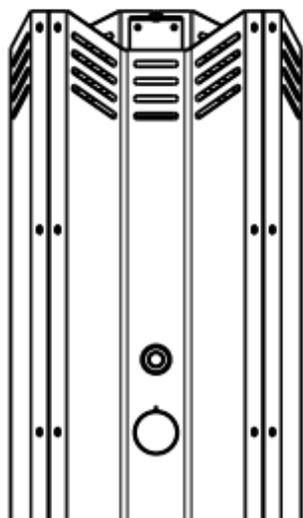
Positionnez la petite partie du support mural (position 7.b) en direction du mur, au niveau des fentes de ventilation les plus hautes. Vissez la au moyen des vis M5 fournies. (position 8) légèrement (doit être retiré à nouveau).

Étape 6

Marquez au crayon les deux forages du support mural (position 7.a) sur le mur. Desserrez à nouveau le support mural (position 7.b) et forez le mur à l'aide du repère préalablement marqué.

Étape 7

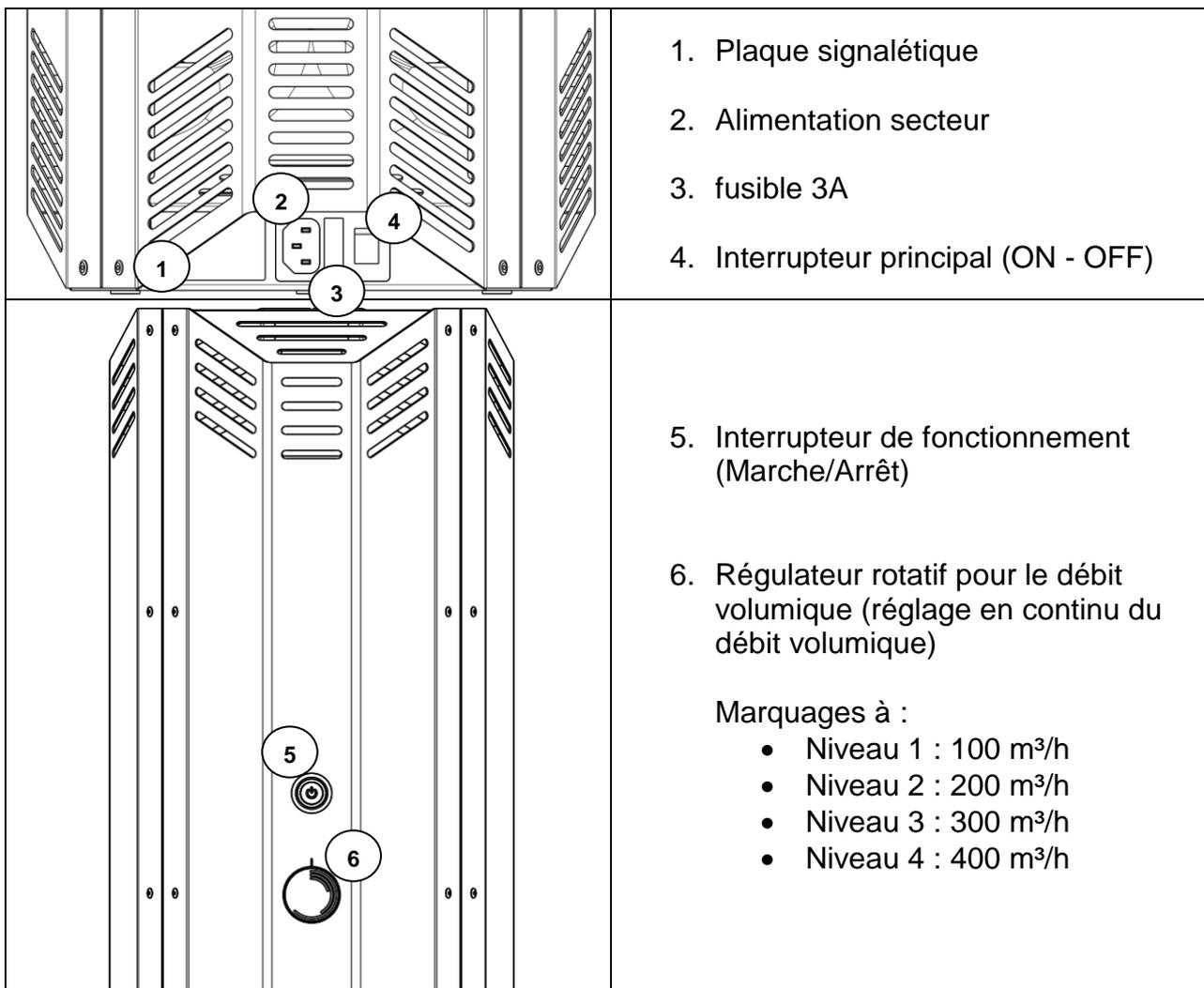
Placez la troisième cheville (position 11) dans le forage et vissez maintenant le tout comme à l'étape 3.



Placez maintenant le capot sur la prise d'air. Le capot est maintenu sur l'appareil par des aimants.

Votre purificateur d'air est maintenant prêt à l'emploi !

5 Description de l'installation



5.1.1 valeurs de connexion

Tension U_N	220V-240V/50Hz-60Hz
Consommation électrique totale	130 à 280 W
Électricité I_{Max}	3 A

5.1.2 Dimensions et paramètres

Dimensions :	
Dimensions du boîtier	250 mm x 250 mm x 1.420 mm
Poids : Corps principal	19 kg
avec pied	24 kg
avec support mural	21 kg

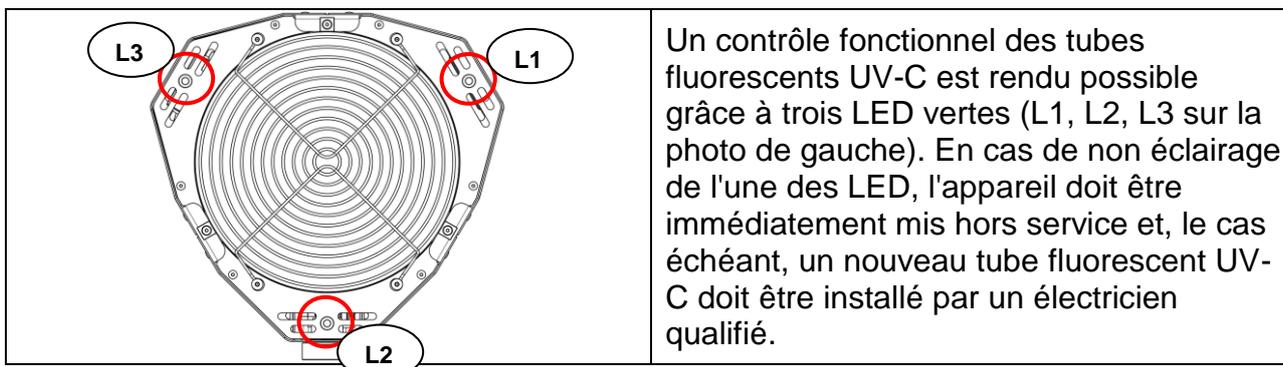
Réglages :	Débit d'air 100 m ³ /h - 400 m ³ /h
------------	---

6 Fonctionnement des installations

6.1 Activités préparatoires

- Les données relatives à la capacité de désinfection ne sont valables que pour la lampe UV-C proposée par le fabricant. En cas d'utilisation de lampes UV-C non autorisées, ni l'effet de désinfection ni la sécurité de l'appareil ne peuvent être garantis.
- Ne placez pas le purificateur d'air à proximité directe d'un chauffage, d'un four ou d'une autre source de chaleur, ni sous les rayons directs du soleil. N'utilisez l'appareil qu'à des endroits où les températures oscillent dans la plage de température ambiante autorisée entre -10 et +40 C.
- Les purificateurs d'air ne doivent pas être installés dans des voies de circulation ou d'évacuation.
- Pour la durée de nettoyage visée de votre pièce, il convient de suivre les recommandations nationales en vigueur.

6.1.1 Sécurité- et contrôle des fonctions



Le fonctionnement du ventilateur est vérifiable par son niveau sonore. En cas d'irrégularité du son ou de perte d'audibilité, veuillez contacter le centre de service.



Attention



Note

L'appareil assainit l'air par rayonnement UV-C, et non par filtration des particules. Le filtre G2 intégré protège les tubes fluorescents des impuretés et ne doit pas être retiré.

Pour une filtration plus fine de l'air, il est possible d'utiliser en option le filtre G4 inclus dans le paquet. Veuillez utiliser exclusivement les types de filtres homologués par la société MyAirProtector GmbH.

6.2 Mise en marche de l'installation

- Branchez le câble d'alimentation au raccordement au réseau ⁽²⁾.
- Allumez l'interrupteur principal ⁽⁴⁾
- Appuyez sur l'interrupteur de commande ⁽⁵⁾ pour mettre l'appareil en marche.
- Réglez la puissance de ventilation souhaitée à l'aide du bouton rotatif ⁽⁶⁾.

Extrait de la norme : ASR A3.7 : Mai 2018

Chapitre 3.16 Catégories d'activité I, II, III.



Note

Chapitre 5.1

(1) Pendant l'exercice des activités de la catégorie d'activité I, le niveau d'évaluation de 55dB(A) ne doit pas être excédé.

(2) Pendant l'exercice des activités de la catégorie d'activité II, le niveau d'évaluation de 70dB(A) ne doit pas être excédé.



Information

Les tubes fluorescents UV-C ne déploient leur pleine puissance de désinfection qu'après quelques minutes !

6.3 Fonctionnement

- En cas d'interruptions de travail, telles que des pauses, vous pouvez utiliser la commande rotative pour allumer l'appareil ⁽⁶⁾ réglé sur la puissance maximale.
- Une aération régulière supplémentaire est recommandée.

6.4 Fin de fonctionnement

- Appuyez sur l'interrupteur de commande ⁽⁵⁾, pour éteindre l'appareil.
- Débranchez l'appareil à l'aide de l'interrupteur principal ⁽⁴⁾ du réseau électrique.

6.5 Démarrage de l'installation après un dysfonctionnement

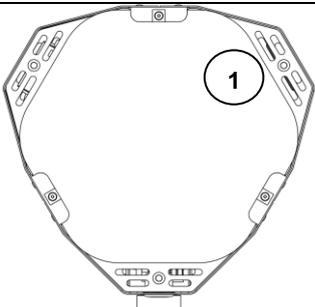
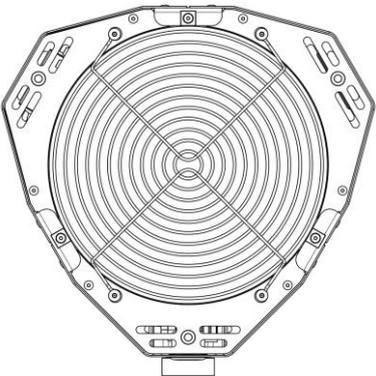
- En cas de dysfonctionnement ou de surchauffe, l'appareil s'éteint et doit être éteint manuellement en appuyant sur l'interrupteur de commande ⁽⁵⁾ être rallumé. En cas d'arrêt automatique répété de l'appareil, le technicien de service ou un électricien qualifié doit être informé. Veuillez vous assurer que l'appareil et en particulier les ouvertures de ventilation ne sont pas recouverts ou recouverts par des corps et objets étrangers.

6.6 Nettoyage de l'installation

- Éteignez l'interrupteur principal ⁽⁴⁾.
- Débranchez le câble d'alimentation du raccordement au réseau ⁽²⁾.
- Nettoyez l'extérieur de l'appareil au moyen d'un chiffon légèrement humide.
- Séchez l'appareil au moyen d'un chiffon avant de le mettre en marche.

7 maintenance

7.1 Composants à assurer la maintenance

Filtre à particules G4	
	<p>Le filtre à particules G4 inséré doit être remplacé à intervalles réguliers.</p> <p>Cycle recommandé : 3 mois. Au plus tard après 2000 heures de fonctionnement !</p>
Filtre à particules G2	
	<p>Le filtre à particules G2 vissé sous la grille doit être remplacé à intervalles réguliers.</p> <p>Avec filtre à particules G4 Cycle recommandé : 12 mois. Au plus tard après 9000 heures de fonctionnement !</p> <p>Sans filtre à particules G4 Cycle recommandé : 6 mois. Au plus tard après 4500 heures de fonctionnement !</p>
Tube fluorescent UV-C	

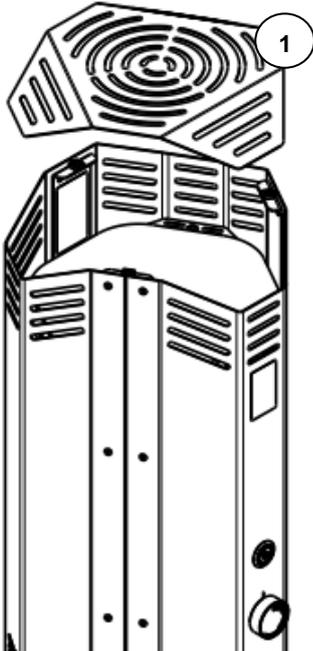
	<p>Désignation : TUV 36 T5 HO 4P SE</p> <p>Les tubes fluorescents UV-C doivent être changés chaque année pour des performances de désinfection optimales. Cette pratique se fonde sur la recommandation du fabricant de lampes.</p> <p>Nous recommandons de toujours remplacer tous les tubes fluorescents UV-C lors du changement.</p> <p>Cycle recommandé : 12 mois. Au plus tard après 9000 heures de fonctionnement !</p>
---	--

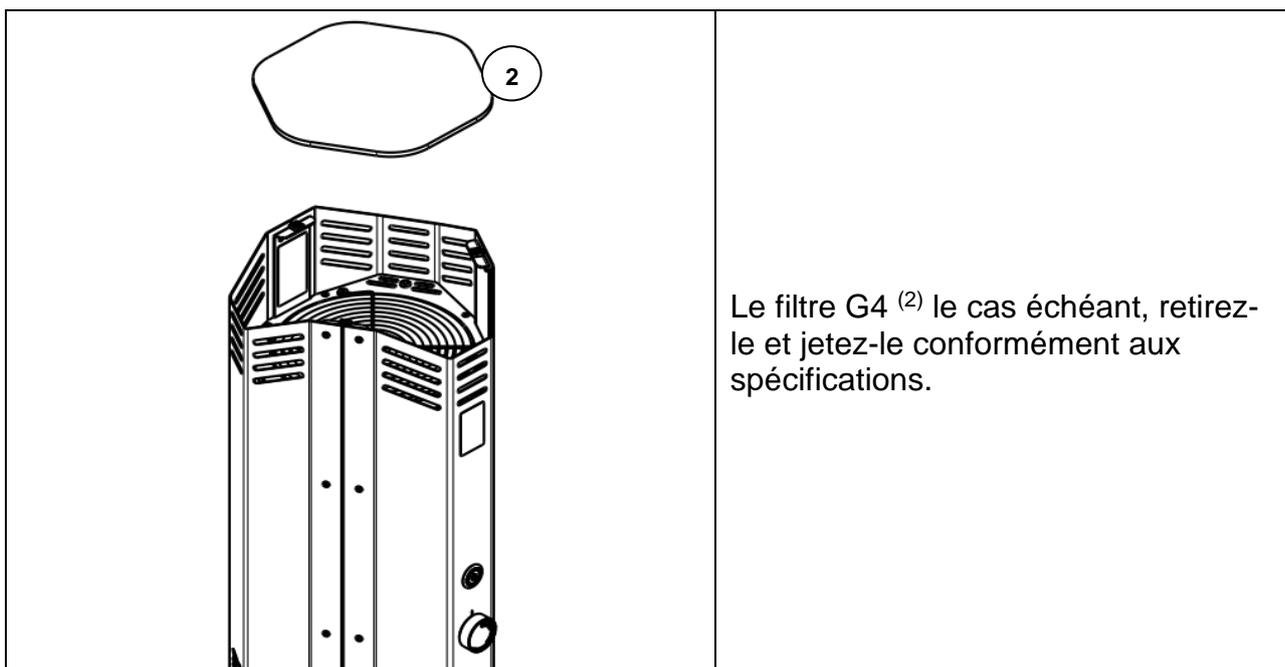
7.2 réalisation de la maintenance



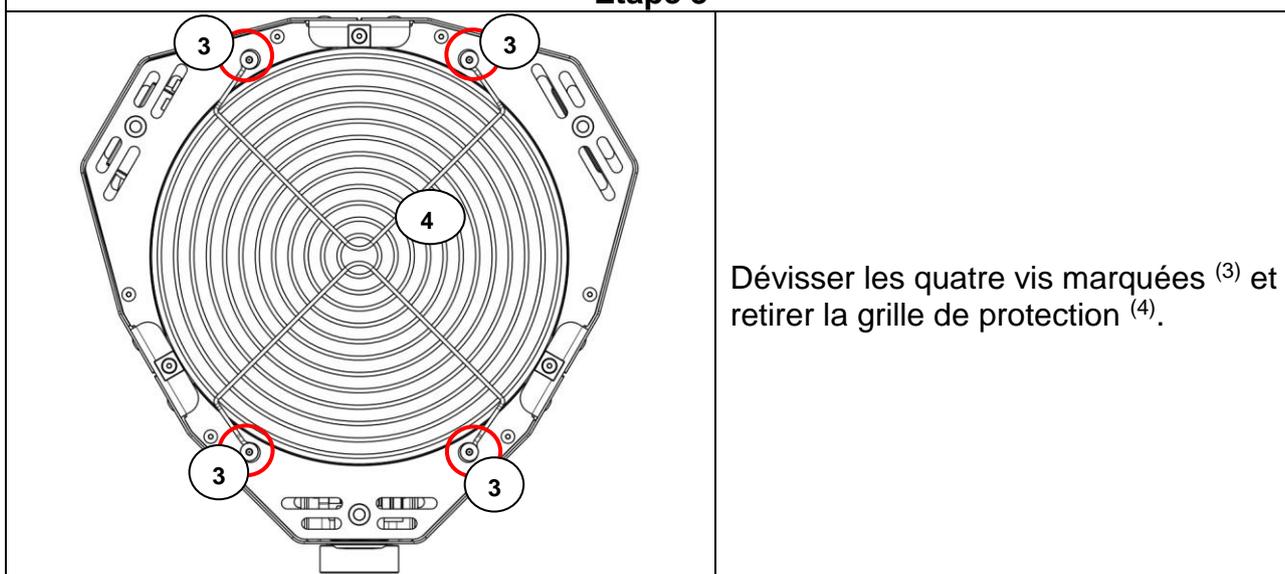
Note

Lors de la maintenance du purificateur d'air, nous recommandons le port de gants et d'une protection bucco-nasale, en particulier lors de la manipulation des nattes filtrantes.

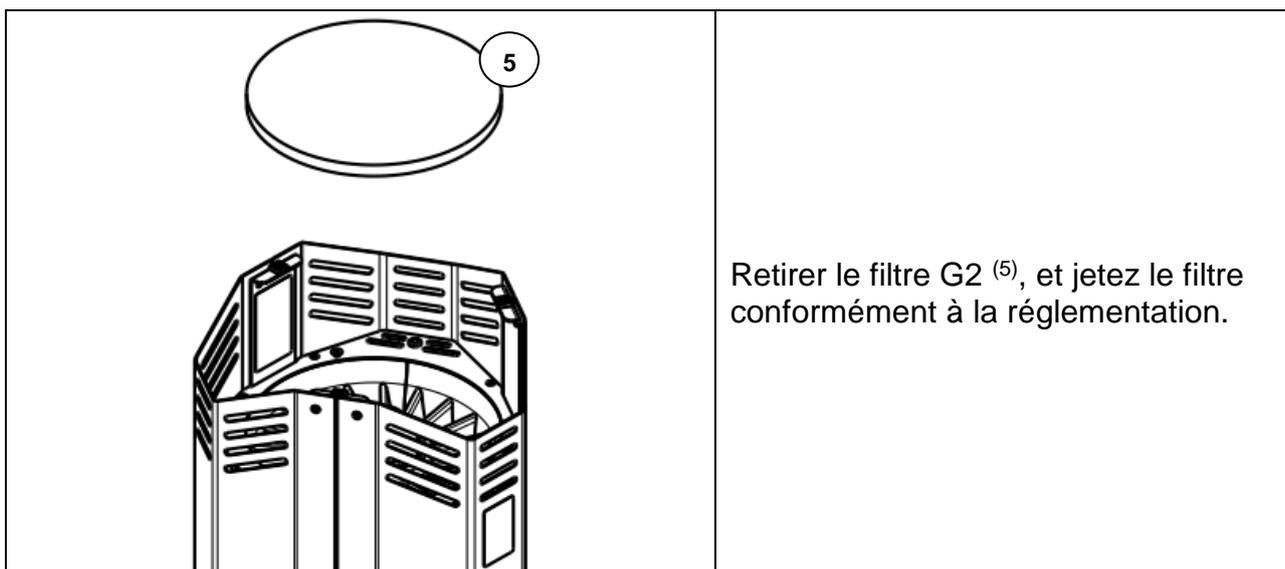
Étape 1	
	<p>Soulever le capot ⁽¹⁾ des aimants et le poser sur le côté.</p>
Étape 4 (facultatif)	



Étape 3

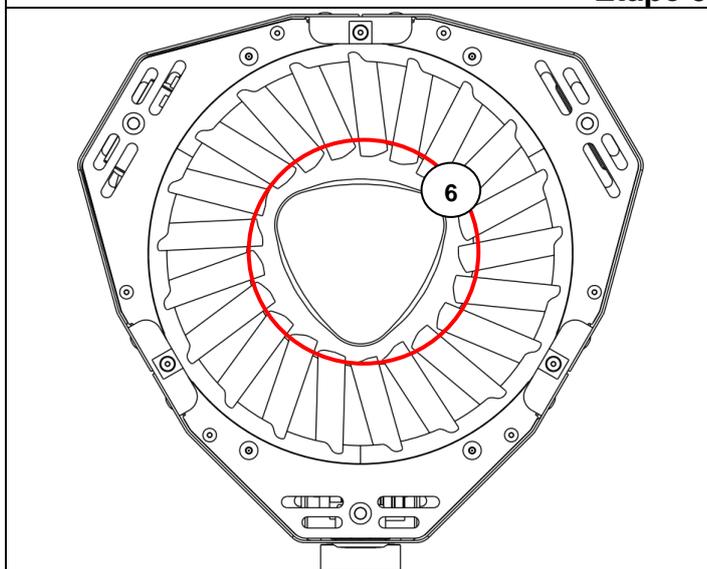


Étape 4



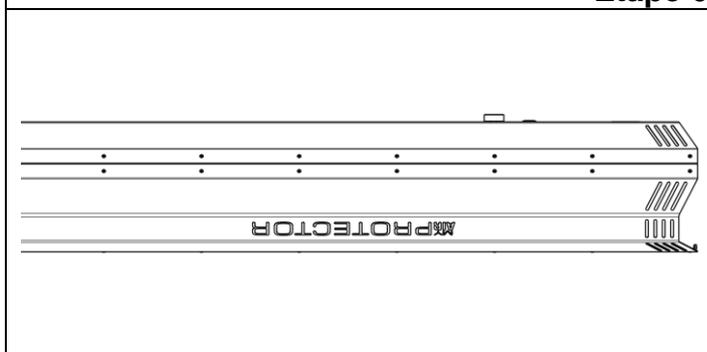
Retirer le filtre G2 ⁽⁵⁾, et jetez le filtre conformément à la réglementation.

Étape 5



Retirez soigneusement le bouchon de protection ⁽⁶⁾ du pare-vue.

Étape 6



Pour un changement sécurisé et facile des tubes fluorescents UV-C, placez l'appareil sur une surface droite et stable.

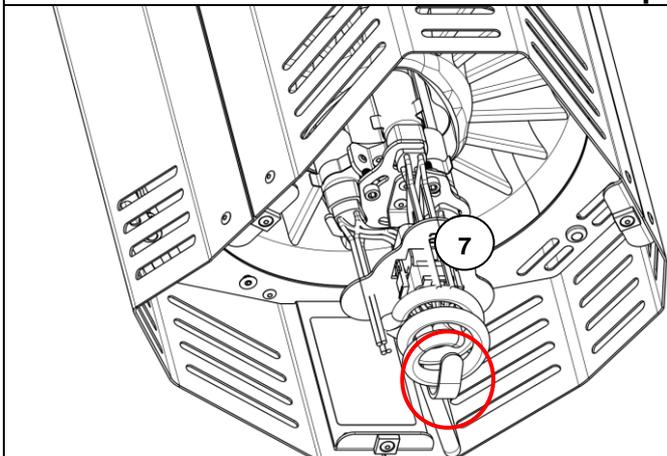
Veillez à ne pas endommager le bouton rotatif !



En cas de non-respect de l'étape 6, le tube fluorescent UV-C risque de tomber et de se briser lors de son remplacement dans l'appareil. Du mercure est alors libéré !

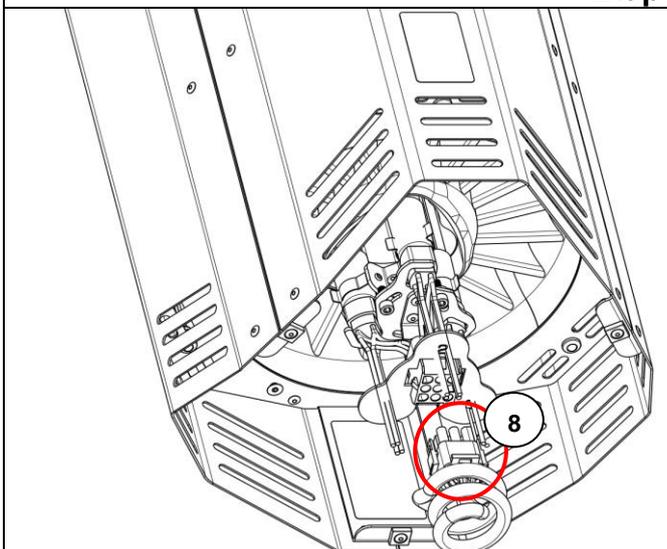
En cas de brisure du tube fluorescent UV-C, aérez la pièce pendant 30 minutes avant de jeter le tube fluorescent UV-C !

Étape 6



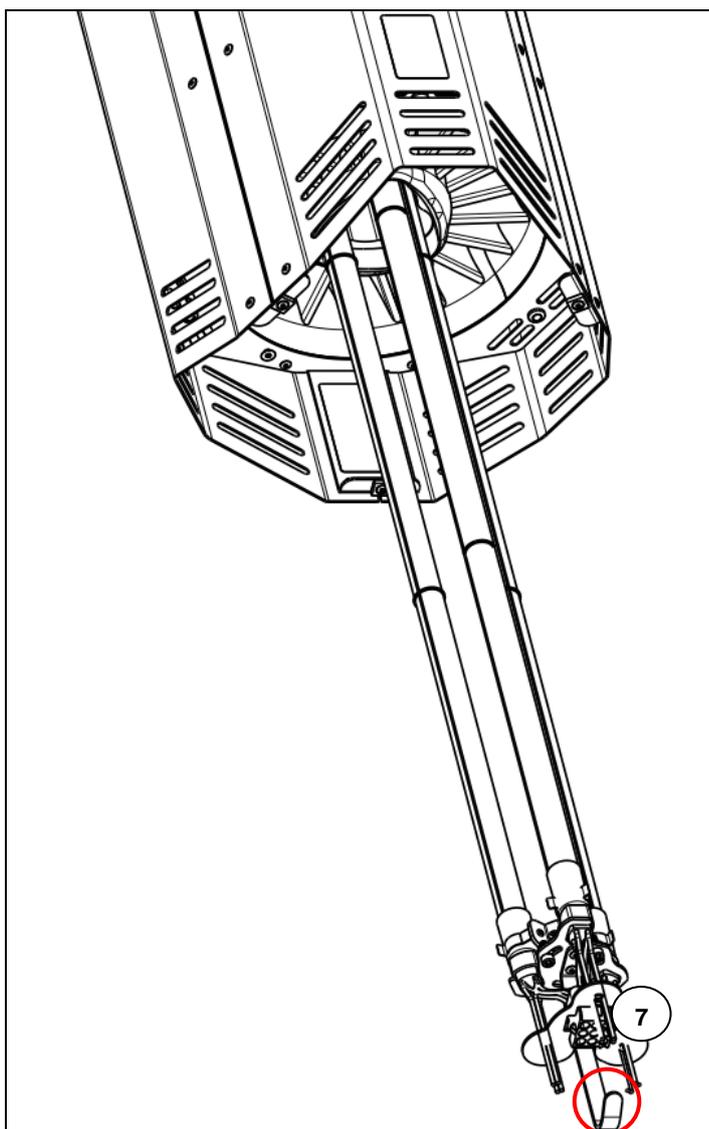
Retirez le support de lampe ^(sept) à l'endroit marqué.

Étape 7



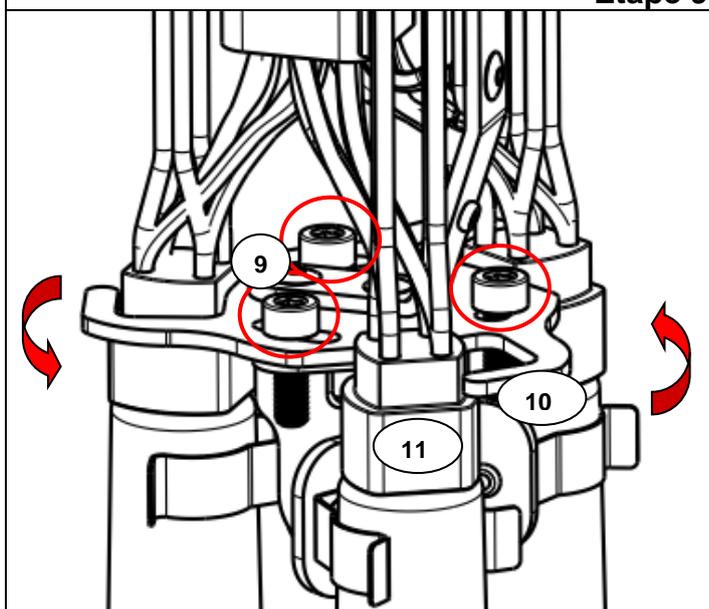
Débranchez la fiche ^(8ème) du support de lampe à l'endroit marqué.

Étape 8



Retirez le support de lampe ⁽⁷⁾ à l'endroit marqué jusqu'à ce que vous rencontriez une légère résistance.

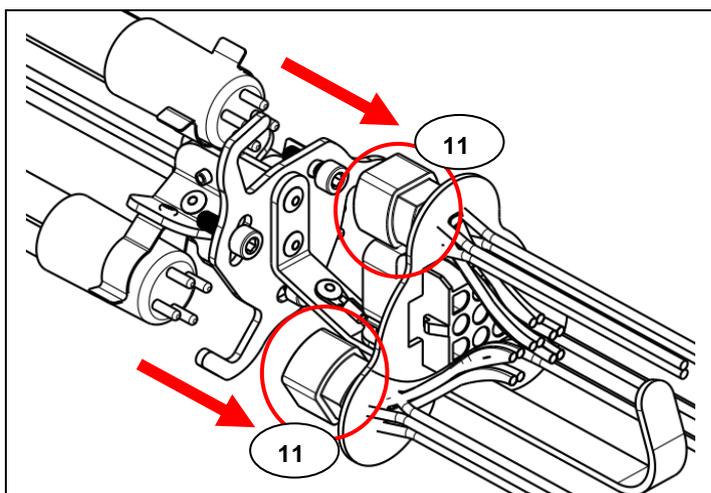
Lorsque vous retirez le porte-lampe de l'appareil, assurez-vous que le câble (étape 7, connecteur 8) n'est pas endommagé par les tôles.

Étape 9

Ouvrez les vis marquées⁽⁹⁾ et faites pivoter le support ^(dix) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que les douilles de lampe ⁽¹¹⁾ soient libres.

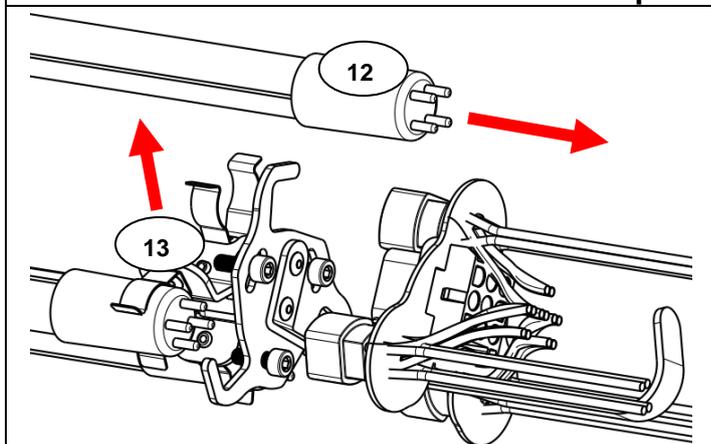
Les vis ⁽⁹⁾ ne doivent pas être dévissés complètement.

Étape 10



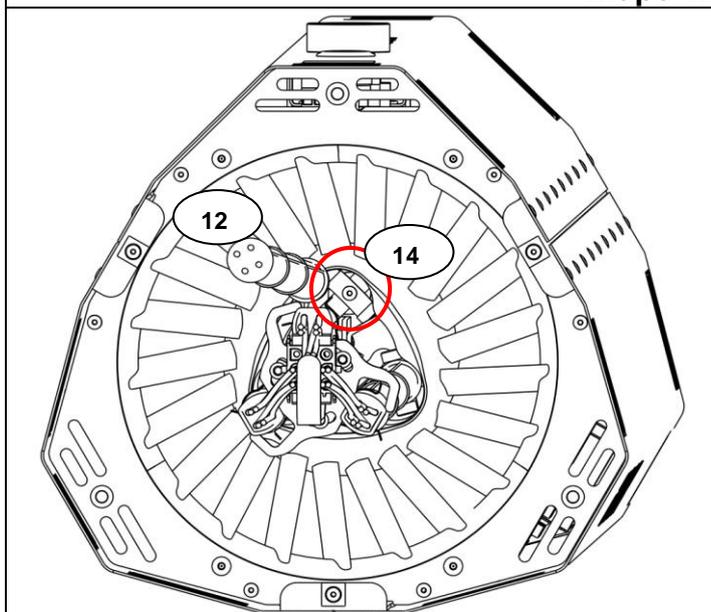
Retirez délicatement les douilles d'ampoules ⁽¹¹⁾.

Étape 11



Détacher le tube fluorescent UV-C ⁽¹²⁾ du clip avant ⁽¹³⁾.

Étape 12



Détachez le tube fluorescent UV-C ⁽¹²⁾ du clip avant ⁽¹³⁾.

Jetez la lampe conformément aux réglementations en vigueur dans votre pays. Vous trouverez des informations y afférentes au chapitre 10.

Répétez les étapes 11 et 12 avec les autres tubes fluorescents UV-C.

Mettez les nouveaux tubes fluorescents UV-C ⁽¹²⁾ dans le clip en surbrillance ⁽¹⁴⁾.

Étape 13

Travaillez maintenant en sens inverse de l'étape 12 à l'étape 1.

Félicitations, votre purificateur d'air est à nouveau prêt à l'emploi !

8 Analyse des dysfonctionnements

Si le dysfonctionnement n'apparaît pas dans notre liste, veuillez vous adresser directement à notre centre de service.

Systeme	Problème	Réparation
ROOMMAP500	L'appareil ne fonctionne pas	Vérifiez l'interrupteur principal. Vérifier le fusible. Vérifier le câble
	L'appareil s'éteint !	Vérifier la température ambiante (max. 40°C) Les fentes d'aération sont couvertes <ul style="list-style-type: none"> Désengorger les fentes d'aération Eviter les sources de chaleur <ul style="list-style-type: none"> Changer la position de l'appareil Eviter l'exposition directe au soleil <ul style="list-style-type: none"> Changer la position de l'appareil
		Bruit du ventilateur inaudible <ul style="list-style-type: none"> Ventilateur défectueux, appelez le service
	L'appareil s'éteint au bout de 10 minutes !	Modification du mode de fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> Mettre l'interrupteur principal (4) hors tension. Maintenez l'interrupteur de commande (5) en position appuyée. Lorsque le bouton est activé, l'interrupteur principal (4) est à nouveau enclenché et l'interrupteur de commande est maintenu activé pendant 3 secondes.
	Une ou plusieurs LED de contrôle n'éclairent pas !	Tube fluorescent UV-C défectueux, faites appel à un électricien qualifié ! <ul style="list-style-type: none"> Lampe UV-C n°. Remarque Changer la lampe UV-C



Avertissement

L'appareil ne peut être réparé que par MyAirProtector GmbH ou par des centres de réparation certifiés par MyAirProtector GmbH.

9 Élimination

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - DIRECTIVE 2002/96/CE
ÉLIMINATION CORRECTE DE CE PRODUIT



■ Au sein de l'UE, ce symbole indique que ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Les appareils usagés contiennent des matériaux recyclables précieux qui devraient être recyclés afin de ne pas nuire à l'environnement ou à la santé humaine par une élimination incontrôlée des déchets. Veuillez donc vous débarrasser des appareils usagés par le biais de systèmes de collecte appropriés ou renvoyer l'appareil pour élimination à l'endroit où vous l'avez acheté. Cela enverra ensuite l'appareil au recyclage des matériaux.

Comportement conforme aux lois relatives à l'élimination des déchets, voir:

<https://www.lamprecycle.org/>

Ou renseignez-vous au 1-800-555-0050.

10 indice

Utilisation conforme	7
Phase de fonctionnement	8
Organisation	8
Début des travaux	8
Prévention d'accident	8
Sélection du personnel	8
Qualification	8
Symbole	
Attention	6, 7, 8, 17, 23
Danger	6, 9
Remarque	6, 17, 18, 21
Information	4, 6, 7, 18
Avertissement	6, 26

Conditions d'utilisation des informations techniques :

- (1) Le donneur de licence est responsable des manquements intentionnels ou par négligence grave à ses obligations. Cela vaut également pour les auxiliaires d'exécution.
- (2) Le donneur de licence est responsable de manière illimitée des garanties.
- (3) En cas de négligence légère, la responsabilité du donneur de licence est limitée aux dommages prévisibles et typiques du contrat.
- (4) Le donneur de licence décline toute responsabilité relative aux dommages dont la survenance n'était pas prévisible dans le cadre du contrat de licence.
- (6) Toute responsabilité pour un manque à gagner, pour des dommages résultant de prétentions de tiers à l'encontre du preneur de licence ainsi que pour d'autres dommages consécutifs est exclue.
- (7) Le donneur de licence décline toute responsabilité liée au succès économique de l'utilisation des outils ou des formations.
- (8) La responsabilité en vertu de la loi portant sur la responsabilité du fait des produits reste inchangée.

11 Commentaires

Vos commentaires sont importants pour nous !

Merci de nous faire confiance.

Votre avis est tout aussi important pour nous que votre confiance ! Ce n'est qu'avec votre aide que nous pouvons constamment améliorer et adapter nos produits à vos souhaits et besoins. Vous pouvez nous envoyer vos commentaires directement par e-mail, via notre formulaire en ligne ou en personne.

Vos commentaires seront envoyés directement à notre ligne de service.

E-mail: feedback@myairprotector.de



Utilisez simplement notre formulaire en ligne !

1. Scannez le code QR
2. Évaluer un produit
3. améliorer les performances